

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X		14X		18X		22X		26X		30X	
							/				
	12X		16X		20X		24X		28X		32X

BULLETIN

Les pèlerinages, qui s'étaient jusqu'alors accomplis dans le plus grand calme, viennent d'être brusquement interrompus. Le gouvernement italien, obligé par son rôle même de protéger la liberté des pèlerins, était profondément irrité de cette espèce de plébiscite international en faveur du Pape ; il a voulu y répondre par un plébiscite du parti révolutionnaire italien, et l'imprudencé de quelques membres du pèlerinage de la jeunesse catholique lui en a fourni l'occasion.

Vendredi dernier, plusieurs de ces jeunes gens visitaient l'église du Panthéon, qui contient le tombeau du roi Victor Emmanuel. Trois d'entre eux eurent la malencontreuse idée d'écrire sur le registre destiné à recevoir les noms des visiteurs : *Vive le Pape!* et, dit-on : *Vive le Pape-Roi!* Un officier qui se trouvait là, remarqua la chose et informa les gardiens qui arrêtrèrent un jeune homme présumé coupable de cette gaminerie. Deux des compagnons de ce dernier protestèrent contre cette mesure et furent arrêtés également. Aussitôt les rôdeurs qui se trouvaient autour du monument se rassemblèrent et poussèrent des cris contre les pèlerins ; une bousculade eut lieu ; le bruit se répandit comme une traînée de poudre que les français avaient insulté l'Italie et la famille royale. C'était le prétexte attendu par les ennemis du Pape et de la France ; des feuilles volantes furent aussitôt tirées et répandues dans la foule ; on y accusait les français d'avoir souillé le tombeau du père de la patrie, d'avoir craché dessus, et l'on invitait le peuple à châtier leur insolence. Sur le champ, des bandes s'organisèrent et la "chasse aux pèlerins" commença. Les détails suivants, que nous empruntons aux journaux de Rome, donnent une idée de ces hideuses bacchanales.

Près du Quirinal une bande ayant rencontré quelques prêtres étrangers se précipita sur eux, la menace à la bouche ; les prêtres se réfugièrent à l'intérieur de l'église de Saint-André, où la foule les suivit ; mais grâce aux carabinieri leur vie fut protégée. Un autre prêtre dut chercher un refuge au Quirinal. Dans la rue St-Nicolas de Tolentino, la foule força les pèlerins à descendre de voiture ; ils furent maltraités et ne durent la vie qu'à une troupe de carabinieri.

A l'hôtel Marini on cracha à la figure des pèlerins qui rentraient chez eux, et l'on en vint à crier : "A bas les cochons de pèlerins,

à bas les frocards !” Un pèlerin qui se refusait à crier “ Vive l'Italie ” fut roué de coups de bâton.

Plus tard la bande des manifestants rencontra sur le Corso, près de la place Venise, Mgr Pio Santini, recteur de la *Caravita*, âgé de 90 ans. On courut sur lui, et le pauvre vieillard dut se réfugier à la pharmacie Ballanti, non sans avoir reçu des coups de poing si violents qu'il s'évanouit en franchissant le seuil de la pharmacie. Les misérables voulaient encore poursuivre leur victime ; ils furent repoussés par des gardiens et par un passant indigné qui leur criait : Vous devriez rougir de honte !

Au Corso encore, devant le palais *della Tribuna*, des jeunes gens ont brûlé le portrait de Léon XIII en criant : “ Le Pape au feu ! les prêtres au feu ! mort à la France ! à bas le Vatican !

Après avoir manifesté sur la place Farnèse, où se trouve l'ambassade de France auprès du Quirinal, et crié : “ A bas les Français ! nous voulons être vengés ! à bas les cléricaux français ! ” la bande se rendit vers le vieux pont Saint-Ange, et après plusieurs vaines tentatives ne pouvant le passer, elle se mit à pousser de violentes clameurs et à vociférer : “ A bas le Pape, mort au paysan de Carpineto ! à bas les garanties ! au Tibre les Français provocateurs ! à la potence les pèlerins.

Les prêtres français, reconnaissables à leur rabat, étaient pourchassés avec une ardeur particulière ; le séminaire français, où réside S. Em. le cardinal Langénieux, et où se trouvait M. de Behaine, notre ambassadeur près le Saint-Siège, a subi plusieurs assauts : cinq ou six fois, jusque dans la nuit, des cris furibonds ont retenti aux alentours ; des pierres ont été lancées ; des tentatives ont été faites pour enfoncer la porte ; on a tiré des coups de revolver. (A Saint-Louis des Français une foule de vitres ont été brisées. Les pèlerins de Langres et de Limoges, qui arrivaient ce même soir, furent injuriés et frappés. Pendant la nuit le pèlerinage de la jeunesse catholique put se rendre à la gare et se mettre en chemin ; mais il fut insulté, sur tout le parcours, dans les gares où le train dût s'arrêter.

Le mouvement, en effet, s'était immédiatement répandu dans toutes les grandes villes où les ennemis de la France et du Saint-Siège se sont livrés à toute la violence de leur haine. A Pise, à Florence, à Turin, à Palerme, partout on a crié : à bas les Français ! à bas le Pape ! Dans cette dernière ville, en particulier, la démonstration a été d'une violence inouïe.

Devant le Séminaire la foule hurla : A bas les prêtres ! A bas le Pape ! A bas la France !

Le cortège se rendit ensuite devant le consulat français, qui était heureusement gardé par des troupes.

De nombreux placards affichés sur les murs, rappelaient le souvenir des vèpres siciliennes.

Le cortège composé de 15,000 personnes criant à tue-tête : A bas la France ! se rendit devant le municipale. Il a été salué sur tout son parcours par des applaudissements.

Le sénateur Perez prononça alors un discours virulent, dans lequel il a dit textuellement :

“ La papauté se détruit elle-même par ses prétentions au pouvoir temporel. Le pays qui s'incline devant le Tsar, symbole du despotisme et de l'ignorance, n'a pas le droit d'insulter le pays qui représente aujourd'hui la liberté et le progrès. Il faut nous montrer unis et prêts, s'il le faut, à sacrifier notre vie.”

Cette péroraison fut saluée par de nouveaux cris : A bas le Pape ! A bas la France !

A Rome les démonstrations, qui ont continué le lendemain de l'incident et le dimanche suivant, semblent avoir produit dans les sphères ecclésiastiques une émotion qui de loin paraît quelque peu excessive. M. Harmel, président du pèlerinage ouvrier, se rendit à la questure et exprima officiellement ses regrets pour l'affaire du Panthéon ; M. de Roquefeuille, président du pèlerinage de la jeunesse catholique française, fit la même démarche ; on décida que les pèlerinages, attendus pendant tout le mois d'octobre et dont quelques-uns allaient se mettre en marche, seraient contremandés ; les pèlerins de Limoges et de Langres arrivés vendredi soir furent invités à ne pas se montrer dans les rues et après une audience du Pape qui leur a été donnée lundi, ils durent partir dans la nuit. En même temps, le président de la chambre de commerce française de Rome allait, de son côté, faire des excuses, et l'ambassadeur français, près du Quirinal exprimait, dit-on, lui aussi, ses regrets de l'incident du Panthéon. Il y a plus, le gouvernement français tenait conseil aussitôt et décidait que les évêques seraient officiellement invités à “ s'abstenir pour le moment, de toute participation à ces pèlerinages.” En outre, le gouvernement célébrait à Nice, l'union des deux peuples, italiens et français, et décorait les garibaldiens.

Le Prêtre.

LES CONSTITUTIONS DU CONCILE DU VATICAN

CONSTITUTION *DEI FILIUS*

PROLOGUE.

(suite)

XIII.—COMMENT PIE IX A REMPLI SA MISSION DOCTRINALE JUSQU'AU CONCILE DU VATICAN.

Aussi (1), pour accomplir notre suprême charge apostolique, n'avons-nous point discontinué un seul instant d'enseigner et de défendre la vérité catholique, en même temps que nous réprouvions les fausses doctrines, suivant en cela les traces de nos prédécesseurs.

C'est tout d'abord aux Souverains Pontifes qu'a été confiée la mission de garder et de répandre la vérité révélée. Nous l'avons déjà dit il en résulte qu'ils sont l'objet d'une assistance spéciale de Jésus-Christ et le canal principal des grâces et des lumières que Dieu verse tous les jours sur son Eglise. En présentant les définitions du Concile du Vatican, comme un remède extraordinaire apporté aux maux et aux erreurs de notre temps, il convenait donc de rappeler que les Souverains Pontifes n'ont cessé de défendre le dogme chrétien contre les débordements de l'hérésie et de l'erreur et qu'à cet égard le pontificat de Pie IX est un des plus féconds dont l'Eglise ait à se glorifier.

Aussi Mgr Whelan, évêque de Wheeling aux Etats-Unis, ayant demandé la suppression du passage que nous étudions, le rapporteur de la Députation de la foi, Mgr Simor, archevêque de Gran et primat de Hongrie, répondit : " Je vous en prie au nom de la Députation de la foi, vénérables pères, ne laissez dans l'ombre rien de ce qui est dit ici ; il vaudrait mieux supprimer notre Prologue tout entier. Que disons-nous, en effet ? Qu'à l'exemple de ses prédécesseurs, Sa Sainteté n'a jamais cessé de remplir sa charge apostolique, en enseignant et défendant la vérité. Or, ce que nous disons est-il vrai ? Très certainement, vénérables pères ; il n'est personne parmi vous qui pourrait le nier ou le révoquer en doute. Lisez, si vous le voulez, les lettres encycliques, en nombre presque infini, publiées par le Saint-Père ; vous verrez que ce que nous disons de lui est absolument fondé. Or ce qui est historiquement vrai ne peut être nié. Je vous demande donc de ne pas accepter le changement qu'on vous propose."

(1) " Nos itaque, inhærentes prædecessorum nostrorum vestigiis, pro supremo Nostro Apostolico munere veritatem catholicam docere ac tueri, perversasque doctrinas reprobare nunquam intermisimus."

On allait voter sur l'amendement ; mais son auteur le retira spontanément, soit qu'il eût modifié son sentiment ou entendant M^r Simor, soit qu'il vit bien que le Concile rejetterait sa proposition.

Et, en effet, si tous les Pontifes romains ont affirmé et défendu les vérités révélées, il en est peu qui aient rempli ce ministère avec autant d'activité que Pie IX.

C'est lui qui, le 8 décembre 1854, promulgua le dogme de l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge.

Son pontificat fut, en outre, un combat perpétuel pour la saine doctrine. Pendant que la congrégation de l'Index frappait le traditionalisme et toutes les erreurs qui s'affirmaient dans les livres de notre temps, pendant que la congrégation de l'Inquisition arrêtait le développement de l'ontologisme, Pie IX ne quittait pas lui-même la brèche ; ses lettres encycliques et ses allocutions signalaient les théories de toute nature qui mettaient notre foi en péril. Notons seulement son allocution du 9 novembre 1846 sur les rapports de la foi et de la raison, son allocution du 17 septembre 1852 sur le mariage civil, son allocution du 9 décembre 1854 sur diverses assertions du rationalisme, ses brefs du 13 juin et du 30 mars 1857 portant condamnation du Gunthérianisme, ses lettres du 11 décembre 1862 et du 21 décembre 1863 au sujet des théories de Frohschammer et des doctrines émises au congrès de Munich, enfin l'encyclique *Quanta cura* du 8 décembre 1864, qui s'occupe surtout des rapports de l'Eglise et de l'Etat. A cette encyclique était joint un résumé en quatre-vingts articles des principales erreurs de notre temps, signalées par Pie IX depuis le commencement de son pontificat. Ce résumé, connu sous son nom latin de *Syllabus*, était partagé en dix paragraphes. Les seuls titres de ces paragraphes montrent suffisamment à combien de questions s'était étendue la vigilance du Pontife. Nous les transcrivons donc ici : 1. Panthéisme, naturalisme et rationalisme absolu. 2. Rationalisme modéré. 3. Indifférentisme, latitudinarisme. 4. Socialisme, communisme, sociétés secrètes, sociétés bibliques, sociétés cléricalo-libérales. 5. Erreurs sur l'Eglise et ses droits. 6. Erreurs sur la société civile, considérée en elle-même et dans ses rapports avec l'Eglise. 7. Erreurs sur l'Ethique naturelle et sur la morale chrétienne. 8. Erreurs sur le mariage chrétien. 9. Erreurs sur la principauté civile du Pontife Romain. 10. Erreurs ayant des rapports avec le libéralisme contemporain.

Cette seule nomenclature des questions dont Pie IX s'était occupé, prouve avec quelle activité il s'était toujours occupé de tous les points de doctrine qu'il soumit en 1870 au Concile du Vatican. Les enseignements de Pie IX avaient donc été la préparation et le préambule de ce grand concile. Les évêques appelés par lui au Vatican n'avaient guère qu'à proclamer d'une manière plus solennelle les vérités qu'il avait affirmées lui-même, en toutes occasions, depuis vingt-quatre ans.

J. M. VACANT, *Professeur de théologie.*

(A Suivre.)

PRONES LITURGIQUES

VINGT-TROISIÈME INSTRUCTION

SOMMAIRE :

- I. Union de prières avec les saints. *Communicantes*.—II. Reconnaissance du souverain domaine de Dieu, et demande du salut éternel. *Hanc igitur oblationem*.—III. Prière suprême avant la consécration, afin qu'elle se fasse pour la gloire de Dieu et le bien du monde. *Quam oblationem*.

I. Pour donner plus de force à ses supplications, le prêtre les unit à celles des saints qui sont dans le ciel. Il s'est occupé de l'Eglise de la terre et a prié pour ceux qui en sont les membres. Il s'élève maintenant jusqu'à l'Eglise du ciel, et implore le secours de ceux qui la composent.

“ Unis de communion avec vos saints et vénérant leur mémoire, en premier lieu, celle de la glorieuse Marie toujours Vierge, mère de Jésus-Christ notre Dieu et notre Seigneur, et aussi de vos bienheureux apôtres et martyrs, Pierre et Paul, André, Jacques, Jean, Thomas, Jacques, Philippe, Barthélemy, Matthieu, Simon et Thadée ; Lin, Clet, Clement, Xiste, Corneille, Cyprien, Laurent, Chrysogone, Jean, et Paul, Cosme et Damien, et de tous vos autres saints, nous vous prions d'accorder à leurs mérites et à leurs prières, s'il vous plaît, qu'en toutes choses nous soyons munis du secours de votre protection. Par le même Jésus Christ Notre-Seigneur. *Amen*.”

Cette prière et celle qui précède nous montrent : 1^o Que tous les chrétiens ne forment qu'une famille, et que l'Eglise réunit toujours dans ses affections les saints de la terre et les saints du ciel. Elle prie pour les premiers, elle invoque les seconds. Par ses soins les Fidèles d'ici-bas sont en communion entre eux et avec les Elus de là haut. Mais notre communion avec nos Frères de la terre est plus complète que notre communion avec nos Frères du ciel. Avec nos Frères de ce monde nous avons même foi, mêmes sacrements, mêmes besoins, même voyage à accomplir vers le but où nous tendons. Avec les saints du ciel, nous avons, il est vrai, même foi ; mais ce que nous espérons, ils l'ont obtenu. La carrière où nous marchons, ils l'ont parcourue, les combats que nous soutenons, ils y ont triomphé et en ont reçu le prix. Nous sommes dans la voie, en un mot, et eux ils sont arrivés au terme.

Aussi nous ne pouvons entretenir la communion avec les saints que comme on entretient des relations avec des personnes éloignées et qui nous seraient chères, par le souvenir, par les témoignages de respect et d'affection que nous leur ferions parvenir à travers l'espace. C'est bien là ce que l'Eglise fait entendre, en mettant dans la bouche du prêtre ces paroles, *memoriam venerantes*, vénérant leur mémoire et les engageant par là à prier pour nous et à nous obtenir de Dieu le secours dont nous avons besoin.

Cette prière *Communicantes* nous fait voir : 2^o que de tous temps

l'Eglise a invoqué les saints. Elle n'a, du reste, fait qu'imiter en cela, comme en bien d'autres choses, les Justes de l'ancienne alliance. Pour attirer sur eux les grâces d'en haut, les Israélites ne rappelaient-ils pas les vertus d'Abraham et des autres Patriarches aimés de Dieu ? "Souvenez-vous d'Abraham, d'Isaac et de Jacob," disait Moïse. "Nous vous en conjurons, Seigneur notre Dieu, disaient les trois jeunes Hébreux dans la fournaise, ne retirez pas de nous votre miséricorde, à cause d'Abraham que vous avez aimé, d'Isaac votre serviteur et d'Israël votre saint."

3^e Cette prière nous rappelle en troisième lieu qu'à l'origine du Christianisme des diptyques étaient également dressés pour cette partie de la messe, sur lesquels on inscrivait les noms des martyrs et des confesseurs ; et c'était même une manière de les ranger parmi les saints, de les *canoniser*, en les faisant entrer dans le *canon*. Cet usage se perdit vers le x^me siècle et l'on se contenta alors d'y insérer comme aujourd'hui et selon la coutume ancienne, les noms des douze apôtres, avec celui de douze martyrs, ayant souffert à Rome ou dans les environs, ou qui étaient en vénération particulière dans cette Eglise. Plusieurs sont des papes morts pour la foi aux premiers siècles de l'Eglise. Lin, Clet, Clément, Xiste, Corneille, furent de ce nombre avec Pierre qui, le premier, leur avait donné l'exemple. En ce temps de persécution, les papes se succédaient rapidement et le trône pontifical n'était plus souvent qu'un degré pour monter à l'échafaud.

4^e Remarquez enfin que, malgré le pouvoir que l'Eglise attribue aux saints et malgré l'idée qu'elle a de l'efficacité de leur intercession, elle nous fait entendre que c'est de Jésus-Christ que cette intercession tire toute valeur. Car elle termine cette prière comme toutes les autres par ces paroles : *Per eundem Christum Dominum nostrum*. Le prêtre se répond à lui-même : *Amen*, à voix basse, ou plutôt, dit un pieux auteur, Durant de Mende, les anges lui répondent du haut du ciel. Le peuple continue à garder un respectueux silence.

II. Ici se place une cérémonie des plus solennelles et des plus imposantes de la messe. Le prêtre étend ses deux mains sur l'hostie et sur le calice, et prononce l'oraison suivante :

"Daignez donc, Seigneur, nous vous en supplions, recevoir avec bonté cette oblation de notre dépendance, qui est aussi celle de toute votre famille; daignez établir nos jours dans votre paix, nous préserver de la damnation éternelle et nous admettre au nombre de vos élus. Par Jésus-Christ Notre-Seigneur. Ainsi soit-il."

Cette cérémonie rappelle ce qui avait lieu dans les anciens sacrifices. Le grand prêtre et les lévites étendaient la main sur la victime, avant qu'elle fût immolée, pour la désigner au Très-Haut et montrer qu'ayant mérité la mort, eux et le peuple pour lequel ils sacrifiaient, ils substituaient à leur place une hostie sur laquelle ils déposaient en quelque sorte leurs iniquités. Ainsi, dans la loi nouvelle, le prêtre pose ses mains sur ce qui va devenir l'hostie sainte et la désigne par là aux coups de la justice divine. Il s'offre en même temps lui-même pour être immolé avec la victime au-

guste, il offre les assistants, il offre l'Eglise tout entière, dont il est le ministre ; il prend en quelque sorte possession de cette victime dont le sang répandu a racheté les hommes et réconcilié la création avec son Créateur.

Ce sacrifice est un sacrifice de dépendance, le sacrifice de notre servitude, par lequel nous reconnaissons le souverain domaine de Dieu sur nous, *oblationem servitutis nostræ*. C'est le sacrifice de la famille tout entière, *cunctæ familiæ tuæ*, de cette famille des chrétiens, dont Dieu est le père. Ce sacrifice a pour objet de nous obtenir la paix, ce don parfait laissé par Jésus-Christ aux siens, cette paix qui surpasse tout sentiment, selon l'apôtre saint Paul, non pas précisément la paix avec le monde, avec le démon, avec nos passions : jusqu'à la fin nous aurons à guerroyer avec ces ennemis de nos âmes ; mais la paix avec Dieu, la paix avec notre conscience, la paix qui résulte de nos devoirs saintement accomplis, et de l'amitié de Dieu, fruit de notre fidélité à ses lois.

Nous demandons autre chose encore, pour prix des mérites de la victime adorable : que nous soyons soustraits à la damnation éternelle, c'est-à-dire que nous obtenions la grâce par excellence, la grâce suprême, sans laquelle toutes les autres ne sont rien, la persévérance finale, et comme effet certain et infaillible de cette grâce, notre admission au nombre des Elus. C'est saint Grégoire le Grand qui ajouta au Canon ces trois dernières demandes, si importantes, dit le vénérable Bède, et d'un sens si élevé.

III. Une dernière prière avant la consécration : " Nous vous prions, ô Dieu, qu'il vous plaise de faire que cette oblation soit bénie en toutes choses, acceptée, ratifiée, raisonnable et agréable, afin qu'elle devienne pour nous le corps et le sang de votre très cher Fils Notre-Seigneur Jésus-Christ."

Ce disant, le prêtre, qui a joint d'abord ses mains pour commencer cette prière, les sépare ensuite et trace trois signes de croix sur l'hostie et le calice réunis, et deux sur le calice et l'hostie séparés, montrant par là, comme il l'a fait tant de fois déjà, que c'est aux mérites de la croix que sera dû le grand miracle du changement du pain et du vin au corps et au sang de Jésus-Christ, et annonçant à l'avance la mort du Sauveur dont le sacrifice de la messe est le renouvellement mystique.

En achevant cette prière, le prêtre élève et joint les mains devant sa poitrine, comme par un mouvement d'amour envers ce *cher* Fils Notre-Seigneur, qui va tout à l'heure se rendre présent entre ses mains.

Il faut se souvenir, ainsi que nous l'avons déjà dit, que par ces mots, *quam oblationem*, l'Eglise entend non seulement l'oblation du pain et du vin qui vont devenir le corps de Jésus-Christ, mais encore l'oblation d'elle-même, celle du prêtre et des assistants qui se joignent à l'oblation du Sauveur.

Tu Deus, in omnibus, quæsumus, benedictam. Quand Jésus-Christ bénit le pain en instituant l'Eucharistie, il le changea en son corps. Nous demandons que Dieu, par sa toute-puissance, répande sa bénédiction sur le pain et sur le vin pour les changer au corps et

au sang de Jésus-Christ, et qu'ainsi la victime qui va paraître sur l'autel soit comblée de toutes les bénédictions célestes et qu'elle nous les communique, afin que l'oblation de nous-même soit aussi bénie par la miséricorde divine.

Mais pour mieux marquer la grâce qu'elle attend, l'Eglise détaille dans les quatre mots suivants tout ce qu'elle espère de Dieu.

Adscriptam. Que l'oblation présente soit admise, acceptée. Qu'elle ne soit pas rejetée comme les sacrifices anciens, les sacrifices des bœufs et des taureaux, dont Dieu ne voulait plus. Que l'oblation que nous faisons de nous-mêmes soit admise aussi avec celle de Jésus-Christ, nonobstant notre indignité et notre misère.

Ratam. Que cette oblation soit ratifiée, c'est-à-dire permanente et irrévocable, qu'elle ne change point, comme la loi mosaïque, entraînant avec elle dans sa chute les sacrifices qui s'y rapportaient. Que nous aussi, nous soyons à Dieu d'une manière durable et constante, et que rien au monde ne nous puisse séparer de lui.

Rationabilem, raisonnable. On n'avait jamais fait une semblable demande avant Jésus-Christ, parce qu'on n'offrait jusqu'à lui que le sang des animaux dépourvus de raison. Nous demandons que l'hostie qui est sur l'autel devienne une victime humaine, la seule et unique douée de raison, la seule capable de nous reconcilier à Dieu et de l'adorer comme il le mérite.

Nous demandons en même temps que l'offrande que nous faisons de nous-mêmes soit raisonnable, intelligente, *rationabile obsequium vestrum*; que nous soyons nous-mêmes des hosties raisonnables, sans déguisement, *rationabiles sine dolo*; c'est-à-dire que notre esprit, notre volonté, notre cœur et tout ce qui est en nous soit parfaitement soumis à Dieu, pour lui rendre le culte raisonnable et spirituel que saint Pierre et saint Paul demandent des fidèles.

Acceptabilemque facere digneris, qu'elle soit agréable cette hostie qui va devenir le corps et le sang de Jésus-Christ, ce Fils bien-aimé de Dieu, en qui il a mis toutes ses complaisances. Nous demandons pour nous la même faveur, que nous devenions de jour en jour plus agréables au Seigneur, par notre application à remplir nos devoirs et à nous soumettre à ses saintes volontés.

Ut nobis corpus et sanguis fiat dilectissimi Filii tui Domini nostri Jesu Christi, afin qu'elle devienne le corps et le sang de votre très cher Fils Notre-Seigneur Jésus-Christ. Avec quelle simplicité l'Eglise demande le grand miracle de la transsubstantiation ! avec cette même simplicité avec laquelle l'Écriture exprime le miracle de la création : *Fiat lux*, ou le miracle plus grand encore de l'incarnation, *Fiat mihi secundum verbum tuum.*

Nous ne demandons pas seulement que ce changement admirable se fasse, mais encore qu'il se fasse pour nous, *ut nobis fiat*, dans le même sens où il est dit dans Isaïe : Un enfant nous est né, un fils nous a été donné; c'est-à-dire pour notre bien, pour notre avantage, pour notre salut éternel. Tels sont, en effet, les suites étonnantes, les conséquences inappréciables de ce sacrifice qui va être offert et de la consécration qui va se faire. Amen.

DURÉE DU PURGATOIRE

L'ABBAYE DE LATROBE

CENT ANS DE SUPPLICES POUR DELAI DES DERNIERS SACREMENTS

Le fait suivant a été rapporté avec preuve authentique par le journal *le Monde*, (de Paris), numéro du 4 avril 1860. Il s'est passé en Amérique, dans une abbaye de Bénédictins, située au village de Latrobe. Une série d'apparitions y avait eu lieu dans le courant de l'année 1859. La presse américaine s'en était emparée et avait traité ces graves questions avec sa légèreté ordinaire : et pour mettre fin à cette sorte de scandale, l'abbé Wimmer, supérieur de la maison, adressa aux journaux la lettre suivante :

« Voici la vérité : dans notre abbaye de Saint-Vincent, près de Latrobe, le 10 septembre 1859, un novice a vu apparaître un religieux bénédictin, en costume complet de chœur. Cette apparition s'est renouvelée chaque jour depuis le 18 septembre jusqu'au 19 novembre, soit de onze heures à midi, soit de minuit à deux heures du matin. Le 19 novembre seulement le novice a interrogé l'esprit en présence d'un autre membre de la communauté, et lui a demandé quel était le motif de ses apparitions.—Il a répondu qu'il souffrait depuis soixante-dix-sept ans, pour avoir omis de célébrer sept messes d'obligation ; qu'il était déjà apparu à diverses époques à sept autres bénédictins, mais qu'il n'avait pas été entendu ; qu'il serait contraint d'apparaître encore après onze années, si lui, le novice, ne venait pas à son secours.—Enfin, l'esprit demandait que ces sept messes fussent célébrées pour lui ; de plus, le novice devait pendant sept jours demeurer en retraite, gardant un profond silence ; et pendant trente-trois jours, réciter trois fois par jour le psaume *Miserere*, les pieds nus et les bras en croix.

« Toutes ces conditions ont été remplies, à dater du 20 novembre jusqu'au 25 décembre ; ce jour-là, après la célébration de la dernière messe, l'apparition a disparu.

« Pendant cette période, l'esprit s'était montré encore plusieurs fois, exhortant le novice dans les termes les plus pressants, à orier pour les âmes du purgatoire ; car, disait-il, elles souffrent affreusement, et elles sont profondément reconnaissantes envers ceux qui concourent à leur délivrance. Il ajouta, chose bien triste à dire, que des cinq prêtres déjà décédés à notre abbaye, aucun n'était encore au ciel, que tous souffraient dans le purgatoire. Je ne tire pas de conclusion, mais ceci est exact. »

Ce récit signé de la main de l'abbé est un document historique

irrécusable. — Quant à la conclusion que le vénérable prélat nous laisse le soin de déduire de ces faits, elle est évidemment multiple. Qu'il nous suffise, en voyant un religieux souffrir depuis soixante-dix-sept ans en purgatoire, d'apprendre ce qu'il faut penser de la durée des expiations futures, tant pour les prêtres et les religieux, que pour les simples fidèles qui vivent au milieu de la corruption du monde.

Une cause trop fréquente de la longue durée du purgatoire, c'est qu'on se prive du grand moyen établi par Jésus-Christ pour l'abrèger, en tardant, quand on est gravement malade, à recevoir les derniers sacrements. Ces sacrements destinés à préparer les âmes au dernier passage, à les purifier des restes de leurs péchés et à leur épargner les expiations de l'autre vie, requièrent pour produire leurs effets, que le malade les reçoive avec les dispositions voulues. Or, pour peu qu'on diffère de les recevoir et qu'on laisse affaiblir les facultés de l'infirme, ces dispositions sont défectueuses. Que dis-je ? trop souvent il arrive que, par suite de ces délais imprudents, le malade vient à mourir, totalement privé de ces secours si nécessaires. La conséquence en est, si le défunt n'est pas d'inné, qu'il descend dans les plus profonds abîmes du purgatoire avec tout le poids de ses dettes.

Michel Alix parle d'un ecclésiastique qui, au lieu de recevoir promptement les sacrements des infirmes, et de donner le bon exemple aux fideles, se rendit coupable de négligence à cet égard et en fut puni par cent ans de purgatoire. Se trouvant gravement malade et en danger de mort, ce pauvre prêtre aurait dû s'éclairer sur son état et demander au plus tôt les secours que l'Eglise réserve à ses enfants pour l'heure suprême. Il n'en fit rien : et, soit que, par une illusion trop commune aux malades, il ne voulût pas s'avouer la gravité de sa situation, soit qu'il fut sous l'empire de ce fatal préjugé qui fait redouter à tant de faibles chrétiens la réception des derniers sacrements ; il ne les demandait pas, il ne songeait pas à les recevoir. Mais on connaît les surprises de la mort : le malheureux différa et tarda si bien, qu'il mourut sans avoir le temps de recevoir ni Viatique ni Extrême-Onction. Or, Dieu voulut en cette circonstance donner un grave avertissement. Le défunt vint lui-même révéler à un confrère qu'il était condamné à cent ans de purgatoire. " Je suis puni ainsi, dit-il, de mes " retards à recevoir la grâce de la purification dernière. Si j'avais " reçu les sacrements, comme j'aurais dû le faire, j'aurais échappé " à la mort par la vertu de l'Extrême-Onction, et j'aurais eu le " temps de faire pénitence."

Extrait de **Le Dogme du Purgatoire**, illustré par des faits et des révélations particulières, par le Père F.-X. Schoupe, de la compagnie de Jésus. 1 vol. in-12.....Prix : 75 cts

Théologia Moralis, auctore Augustino Lemkuhl, societatis Jesu sacerdote. Sixième édition. 2 forts vol. grd in-8° : \$6.00.

QUE CETTE VIE EST REMPLIE DE MISÈRES

Le grand modèle de la patience ici-bas, Job, qui avait vu toutes les extrémités de l'existence humaine, s'écriait, au milieu de ses douleurs : "Où, l'homme né de la femme ne vit que peu de temps, et il est rempli d'une infinité de misères. Comme la fleur, il paraît, il est foulé aux pieds ; il disparaît comme l'ombre, et jamais il ne peut rester dans le même état." Et c'est à bon droit qu'un écrivain moderne a dit : "Le cri universel de l'humanité, c'est un sanglot ; et quand une langue est riche, c'est en expressions de douleur." Nous aurons beau nous débattre, nous ne changerons point ces conditions que DIEU nous a faites. Notre type c'est Jésus présenté aux Juifs par Pilate du haut du prétoire : il est couvert de sang, couronné d'épines, déchiré dans tous ses membres : "Voilà l'homme, *Ecc homo !*" dit le gouverneur romain : il ne savait pas si bien dire. Tel est l'homme durant son pèlerinage sur la terre ; c'est nous, nous tous, et sans exception.

Ni la splendeur des positions, ni l'éclat du nom, ni les hauteurs du pouvoir, ni la santé, ni les richesses, ni quoi que ce soit, n'y font : "L'homme est rempli d'une infinité de misères." Elles se succèdent sans presque d'interruption, naissent les unes des autres. Parcourez tous les pays, interrogez dans toutes les langues, scrutez tous les états : vous ne trouverez personne qui ne se plaigne. Un immense vide est en toute âme, et l'affliction travaille incessamment à le remplir. Le poète peut ici être entendu comme le moraliste :—"Semblable à un miroir brisé, qui se répète dans tous ses fragments et reproduit mille fois la même image, le cœur qu'ont déchiré les coups du sort nourrit longtemps encore toutes ses douleurs. Calme, glacé, tourmenté par les insomnies, il se flétrit insensiblement sans se plaindre : car il n'est point de parole pour exprimer ce qu'il éprouve. Le désespoir porte avec lui un principe de vie ; c'est une racine qui nourrit ses branches flétries. Les atteintes de la douleur ne seraient rien si elles donnaient la mort ; mais la vie féconde les fruits odieux du chagrin : semblables à ces pommes du lac Asphaltite qui n'offrent que des cendres au voyageur altéré. Si l'homme comptait ses jours par ses plaisirs, quelques heures éparses parmi des années entières lui permettraient-elles de fixer à douze lustres la durée que donne à son existence le Prophète royal ?" Et, comme le dit encore quelque part Châteaubriand, "la tristesse est au fond des joies de l'homme ; la nature attache une douleur à tous ses plaisirs ; et, quand elle ne nous peut refuser le bonheur, par un dernier artifice elle y mêle la crainte de le perdre." Un vieux chant national d'Espagne exprime autrement la même pensée :

“ Mon bonheur est tombé, il est tombé sur le sol ; et lorsque je me baissais pour le reprendre, le vent l'emportait déjà...”

Combien donc insensé est celui qui aspire à fixer ici-bas son but et sa félicité ! Il marchera de déception en déception, de rêve en rêve, de tristesse en tristesse, et jamais ne ressentira le calme dans son âme, parce qu'il sera en dehors de la volonté de Dieu. La volonté de Dieu est que nous nous épurions, en cette vie, par la souffrance. “ L'homme patient, dit l'Écriture, attendra la fin de ses maux jusqu'au temps destiné de Dieu pour les faire cesser, et après cela la joie lui sera rendue.”

† Telle fut *sainte Lidwine*, qui vivait en Hollande au xv^e siècle, et qui restera l'incomparable modèle du chrétien parmi les épreuves de la vie.—Elle avait joui d'une excellente santé jusqu'à l'âge de quinze ans. A cette époque, étant allée un jour sur la glace pour patiner avec ses compagnes, suivant l'usage de ce pays, elle tomba malheureusement et se brisa une des petites côtes. Il se forma aussitôt un abcès intérieur qui résista à tous les remèdes ; de sorte qu'on la crut condamnée à une mort prochaine. Elle ne faisait néanmoins qu'entrer dans les ardeurs d'un martyr qui devait durer trente-trois ans, c'est-à-dire jusqu'à sa mort. Les maladies les plus étranges fondent sur elle. D'abord, elle se voit dans l'impossibilité de faire un mouvement ; lorsqu'on veut la remuer, il faut lui passer un lien sous les épaules, car il semble qu'elle va se briser. Pendant sept années, de 1414 à 1421, elle demeure couchée sur le dos. Elle perdait beaucoup de sang par la bouche, le nez, les oreilles, et souffrait continuellement d'une fièvre tierce très violente, qui, après avoir brûlé ses os par des ardeurs intolérables, lui causait des frissons non moins pénibles ; après quoi elle tombait dans une espèce de syncope où elle ne pouvait ni parler ni entendre. Les vers sortaient de son corps par trois plaies affreuses. A toutes ces misères, dont l'énumération fait trembler, s'ajouta une hydropisie qui devait durer dix-neuf ans. Peu à peu elle rejeta le foie et les poumons, en grande partie du moins. Elle ne pouvait ni boire ni manger ni dormir. Elle était tourmentée continuellement de maux de tête et de dents insupportables. On eût dit les deux moitiés de son corps prêtes à se séparer. Elle avait au front une fente qui allait jusqu'au milieu du nez, et qui reprenait ensuite la lèvre inférieure et le menton, et ces deux plaies étaient toujours arrosées de sang. Elle ne voyait point de l'œil droit, et l'œil gauche était si délicat qu'il ne pouvait endurer la lumière. Enfin, il n'était pas un de ses membres qui ne fût désolé par la souffrance. Quoi de plus ? la peste éclate à Schiedam, la ville où elle endure ce supplice, et elle en est atteinte.

Certes, on ne saurait imaginer situation plus affreuse : la Providence, qui voulait faire de Lidwine l'exemplaire de la patience chrétienne, y ajouta pourtant des peines d'une autre nature. Celle de l'indigence, par exemple. La malade manquait de tout. Elle avait pour habitation une chambre basse et étroite, ou plutôt un grenier, où circulaient en liberté les vents glacés de ce rigoureux climat ; son lit était un peu de paille, et même pendant trois ans

elle fut étendue sur une planche. Ses larmes, dit son historien, gelaient dans ses yeux. De sorte que le simple fait de vivre était un miracle.

Maltraitée par son père, bafouée à certains moments par des impies qu'exaspérait sa piété, elle se voyait négligée des riches qui auraient pu la secourir.

Rien donc, ni au moral ni dans les sens, ne manqua à cette existence de douleur. Or, Lidwine, qui au commencement avait supporté avec quelque impatience des croix si pesantes, se conforma bientôt aux décrets de Dieu sur elle, et jamais ne laissa sortir de sa bouche un mot de murmure. Quel exemple ! Et qui de nous, désormais, osera se plaindre ?

Extrait de **Les douleurs de la vie**, la mort, le purgatoire : espérance et consolation, par V. Postel, prélat de la maison de Sa Sainteté, chanoine et vicaire général d'Alger, chanoine honoraire de Nancy, docteur en théologie, missionnaire apostolique, 1 vol. in-12.....Prix 88 cts.

Compendium teologiæ moralis, auctore A. Lehmkuhl, S. J., nouvelle édition. 1 vol. in-8, de xxiv, 605 pages. 1891 \$2.25

Un écrivain compétent a déjà exposé aux lecteurs du *Moniteur bibliographique* le plan et la méthode de la *Théologie morale* du P. Lehmkuhl ; il en a montré toutes les qualités de précision, d'exactitude ; il a loué l'auteur d'avoir su unir la théorie à la pratique, et d'avoir établi les doctrines, tout en discutant de nombreux cas de casuistique. Les qualités du *Compendium* étant les mêmes, il nous suffira d'indiquer ce qu'à voulu faire le P. Lehmkuhl dans cet abrégé, et comment il a exécuté son dessein.

Il a mis son traité développé de morale à la portée des étudiants en théologie, en conservant tout ce qu'il contenait d'essentiel. C'est la même méthode, les mêmes divisions ; les chapitres et les paragraphes se correspondent dans les deux ouvrages. A quelques exceptions près, l'abrégiateur n'a pas fait plus court en supprimant des questions, mais en condensant l'explication et les preuves ; il arrive ainsi à la concision, tout en restant clair.

Ce *Compendium* sera donc précieux pour les jeunes étudiants qui auront là, exposée et systématisée, la matière de leurs examens, ainsi que pour les prêtres du ministère qui, à l'aide de la table alphabétique des matières, trouveront facilement la solution des questions qui pourraient les embarrasser.

PARTIE LEGALE (*)

INVENTAIRE.

Nous publions de nouveau l'article suivant, à cause des erreurs qui se sont glissées dans notre dernier numéro.

QUESTION.—Dans un inventaire le serment de ceux qui ont été en possession des objets à inventorier, doit-il nécessairement être prêté à la fin de cet inventaire ?

Notaire.

RÉPONSE.—Oui, c'est la disposition expresse de l'article 1308 du Code de Procédure Civile. S'il a été prêté au commencement de l'inventaire il doit être renouvelé à la fin. La raison de cette disposition est bien simple ; si le serment était prêté seulement au commencement de l'inventaire, des objets pourraient être détournés après cette prestation et les intéressés seraient ainsi plus facilement frustrés. Le serment à prêter est un frein salutaire qui arrête souvent les moins scrupuleux. Au contraire le serment déjà prêté n'est pas un frein suffisant pour arrêter ceux qui sont enclins au vol. Après avoir prêté serment de n'avoir rien enlevé, on n'est plus retenu par la crainte d'un serment futur et on est plus exposé à la tentation de piller.

Avant le code de Procédure le serment était prêté avant de commencer l'inventaire, mais les codificateurs ont innové et cette innovation était très opportune.

Ferrière, dans son *Parfait Notaire*, et tous les anciens auteurs font toujours mention du serment dans le préambule de l'inventaire.

Voici une formule du serment que l'on peut faire prêter à ceux qui font inventaire. C'est la formule la moins compliquée possible, car elle est la reproduction presque textuelle du code :

Monsieur.....a fait serment sur les Saints Evangiles, entre les mains du notaire soussigné, de n'avoir rien pris ni détourné, et, qu'à sa connaissance, il n'a été rien détourné ni enlevé des biens de la communauté ou (suivant le cas) de la succession.

En France actuellement le serment se prête à la clôture de l'inventaire (1). Autrefois il se prêtait au commencement de l'inventaire, mais le code, sur l'observation de Pigeau, a établi qu'il serait prêté à la fin. Voici ce que dit cet auteur, T. 2, page 556 de la Procédure civile :

“ Le code a établi qu'il (*le serment*) serait prêté lors de clôture, “ sur l'observation que j'ai faite qu'en faisant prêter le serment “ auparavant, il pouvait arriver que ceux qui l'auraient prêté se “ portassent plus volontiers à détourner des effets..... s'imaginant “ que, n'ayant plus à affirmer, ils seraient moins coupables.”

(*) Dans le dernier numéro, page 510, note (i) au lieu de l'explication lisez l'application.— (1). Voyez le code de procédure français, Art. 943.

RENTES CONSTITUÉES.

QUESTION.—Peut-on racheter en tout temps une rente constituée, due en remplacement des cens et rentes en vertu des lois concernant l'abolition de la tenure seigneuriale ?

Propriétaire.

RÉPONSE.—Non. Vous n'avez droit de faire ce rachat que le jour de l'échéance annuelle de la rente et dans les sept jours suivants. En tout autre temps le *seigneur* ou créancier de cette rente a droit de refuser le paiement de son capital.

Le débiteur a cependant le droit de se libérer en tout temps si, dans les huit jours fixés par la loi, il a dûment offert le capital de la rente au *seigneur* ou à son agent.

Voyez l'article 5511 des statuts Refondus de la Province de Québec.

GRANDS JURÉS. (1)

QUESTION.—A chaque terme des cours criminelles, les journaux annoncent au public que les grands jurés ont visité les prisons, pénitenciers etc. Quels sont donc les établissements qu'ils ont ainsi le droit de visiter ?

Campagnard.

RÉPONSE.—Pour réponse je vais vous citer les remarques suivantes. Elles sont extraites de l'adresse faite par le juge Blanchet, à l'ouverture de la cour criminelle à Québec le 10 octobre dernier :

“ Vous avez le droit de visiter certains établissements publics, tels que les prisons, les asiles et autres institutions subventionnées par l'État, et de faire rapport sur la manière dont ils sont tenus en autant que la garde, la santé et la morale des personnes qui y sont détenues sont concernées.

“ Vous avez aussi le droit de vous enquérir du fonctionnement de certaines lois d'intérêt général, entre autres celles qui concernent la santé publique.”

(1) Relativement à l'abolition du grand jury, voici la dépêche publiée par les journaux en date du 17 octobre dernier (1891).

Ottawa, 17—Le ministre de la justice a reçu 101 réponses à la circulaire qu'il avait adressée aux juges leur demandant leur opinion quant à l'abolition des fonctions de grands jurés dans les causes au criminel.

Quarante-huit réponses sont en faveur de l'abolition de ce système quarante-et-une contre et douze sont considérées comme douteuses.

FIORDILINO

I

C'était au matin d'un beau jour d'été.—Donna Massaja (1) filait sa quenouille dans l'embrasure profonde d'une fenêtre de la grosse tour du château, et, tout en filant, elle regardait le tranquille paysage qui s'étendait sous ses yeux. Au delà du fossé, en face d'elle, et perché sur le tronc à demi renversé d'un vieux saule, un garçon de douze ans, maigre, brun, à demi vêtu d'un méchant pourpoint noir, les pieds et la tête nus, pêchait à la ligne; et la bonne dame admirait comment ce turbulent personnage, l'un des plus malicieux galopins du pays de Fantaisie, pouvait ainsi s'astreindre à suivre de l'œil les oscillations du liège flottant sur l'eau et les capricieux détours des poissons, qui tantôt mordaient à l'hameçon, tantôt tournaient autour et semblait se moquer du pêcheur. La patience de celui-ci était cependant récompensée. Son panier s'emplissait déjà, et il venait de tirer de l'eau une belle carpe qui miroitait au soleil, lorsque donna Massaja lui cria: "Veux-tu me vendre ta pêche, mon garçon?"

"Volontiers," dit l'enfant; "je vais vous la porter." Et, ramassant lestement ses engins, il se dirigea vers le pont-levis, le franchit et parut bientôt devant donna Massaja.

"Comment t'appelles-tu, mon enfant?" lui dit-elle.

"Leonello, madame; mais on ne me connaît dans ce pays-ci que sous le nom de Brutello (2)."

"Et pourquoi t'appelle-t-on ainsi?" dit la dame.

"Parce que je suis laid," dit le garçon; "mais ça m'est bien égal; j'ai plus de cervelle dans ma vilaine tête que tous les jolis garçons du pays n'en ont sous leurs cheveux frisés."

"Je ne te trouve pas laid, moi," dit Massaja, "et je tirerai les oreilles à ceux qui t'appelleront ainsi."

"Vous auriez trop à faire, madame; d'ailleurs c'est une habitude prise, et cela ne vaut pas la peine de se fâcher."

"Que fais-tu?" dit la dame: "tu ne me parais pas bien riche."

"Je suis très pauvre," dit Leonello; "mais je suis noble, et je ne mendie point. J'ai permission de l'intendant de pêcher à la ligne, de glaner et de ramasser du bois; et, avec cela et le travail de ma sœur, nous ne manquons pas de pain."

"Que fait ta sœur?"

"Elle file du matin au soir, comme vous, madame; mais son fil est bien plus fin que le vôtre."

"Je voudrais bien voir cela!" s'écria Massaja d'un air piqué.

"Tu me fais un conte. Il n'y avait dans tout le duché de Fantaisie qu'une femme qui filât mieux que moi, et elle est morte."

(1) *Massaja*, bonne ménagère.—(2) *Brutello*, petit laidéron.

“ Eh bien ! ” dit Leonello, “ le fil de ma sœur est aussi fin que ses cheveux, et ses cheveux sont les plus fins et les plus beaux qui existent. Je vais vendre son fil à la ville tous les trois mois, et on me le paie bien cher.”

“ Où sont tes parents ? ”

“ Ils sont en paradis, ” répondit Leonello ; et de tout leur héritage il nous est resté qu’une petite maison bien cachée dans le bois, et où je demeure avec ma sœur et ma vieille tante Dodo.”

“ Comment s’appelle ta sœur ? ” dit Massaja. “ Te ressemble-t-elle ? ”

“ Elle s’appelle Fiordilino (3), ” dit Leonello, “ et elle ne me ressemble pas plus que la lune ne ressemble à un rat. Elle est aussi belle que je suis laid, et aussi bonne que belle.”

“ Tu me l’amèneras, ” dit Massaja. “ Je veux la voir et lui acheter tout son fil.”

La bonne dame, qui était curieuse, allait continuer ses questions, lorsque le galop d’un cheval retentit sur le pont-levis, et un jeune et alerte page, sautant de sa monture, entra chez donna Massaja sans cérémonie.

“ Vénérable et illustre nourrice de mon prince, ” dit-il en saluant, “ voici le message que Son Altesse m’a chargé de vous transmettre. A sept heures précises, le prince arrivera ici avec une demi-douzaine de ses meilleurs amis, autant d’écuyers et trois fois plus de piqueurs, de fauconniers, de valets, de chiens et de faucons, sans compter les chevaux de votre serviteur. Il vous prie de préparer un festin et des lits pour toute cette honorable compagnie. Et sur ce, je m’en retourne au plus vite vers Son Altesse, lui dire que vous êtes enchantée de l’aventure ! ”

Et il s’enfuit, ne se souciant pas d’entendre les exclamations de la bonne dame, qui, dès les premiers mots de sa harangue, avait mis les mains sur sa tête, levé les yeux au ciel et poussé des soupirs à fendre le cœur en quatre.

“ Mort de ma vie ! ” s’écria-t-elle. “ Mon pauvre nourrisson est donc toujours le même, un enfant terrible à perpétuité ! Que veut-il que je fasse ? La moitié de nos gens sont dispersés pour faire la moisson ; l’intendant est au lit avec la fièvre tierce ; les tapisseries de la grande salle ont été enlevées et roulées hier ; les poulets sont maigres comme des coucous, je n’ai point de venaison, et il m’amène toute une séquelle de chasseurs à festoyer ! Que faire ? que devenir ? ”

“ Voulez-vous que je vous aide ? ” dit Leonello. “ Vous verrez que j’en vaud quatre. Je me charge de tapisser la salle, de tuer toutes les bêtes que vous voudrez et de mettre un couvert comme vous n’en aurez jamais vu. Donnez-moi seulement un arc et des flèches, et dans une heure vous aurez un chevreuil.”

Faute de mieux, Massaja accepta l’offre de Leonello, et bien lui en prit, car jamais lutin ne servit mieux une fée que ne fit l’intelligent garçonnet. Avant midi le chevreuil était tué, et le jardin dépouillé de ses plus beaux fruits. Leonello avait tendu la grande salle de ses tapisseries de haute lisse, et il se mit à orner la table

(3) *Fiordilino*, fleur de lin.

d'une façon si étrange et si charmante, que donna Massaja ne savait comment lui témoigner sa satisfaction. Elle-même, les manches retroussées, préparait des tartes à la crème et des macaronis ; les cuisiniers faisaient rage autour de leurs fourneaux, les tournebroches grinçaient joyeusement, le sommelier ouvrait ses plus secrets caveaux, les marmitons plumaient les poulets et les canards, les poêles à frire chantaient, et des fumées odoriférantes déployaient leurs panaches au-dessus des cheminées du château.

À sept heures, quand les fanfares du cor annoncèrent l'arrivée des chasseurs, tout était prêt ; et, sur le seuil jonché de fleurs, donna Massaja en grande toilette et tous les domestiques rangés sur deux files saluèrent gaiement le prince.

Farfalla (4), duc de Fantaisie, était un grand et beau jeune homme, dont l'air fatigué révélait la vie oisive et dissipée. Il laissait ses ministres gouverner son duché, et ne songeait qu'à s'amuser, de sorte qu'il s'ennuyait tout le long de l'année. Bon et gracieux du reste par nature, il embrassa sa nourrice, la remercia de la peine qu'elle s'était donnée pour le recevoir, et voulut aller visiter dans son lit le vieil intendant malade.

Au milieu de cette agitation, personne ne songeait au pauvre Leonello, dont le piètre accoutrement contrastait fort avec les élégants costumes des compagnons du prince. Il s'avança néanmoins pour voir celui-ci.

“ Que fais-tu là, vilain guenillon ? ” lui dit un page en le repoussant rudement.

Leonello devint pourpre, et levait la main, quand le prince s'écria :

“ Pourquoi rembarrez-vous cette enfant, Orso ?... Que veux-tu, mon garçon ? ”

“ Vous voir, monseigneur, ” dit Leonello.

“ Eh bien ! regarde-moi tout à ton aise, ” dit le prince. “ Tiens, voilà un florin d'or pour t'acheter des habits. ”

“ Je suis un gentilhomme, ” dit Leonello, “ et je ne reçois pas d'aumône. Je voudrais être soldat, monseigneur ! ”

“ Dès que tu auras la taille, mon brave, je te prendrai parmi mes hommes d'armes. En attendant, garde cet or : c'est une avance sur ta solde. ”

Et, sans attendre les remerciements de Leonello, le prince, suivi de ses amis, alla se mettre à table.

II

La bonne chère et le vin d'Orvieto ne tardèrent pas à délier la langue des chasseurs, et de grands éclats de rire retentirent dans la salle du festin. Leonello errait aux environs et aurait bien voulu y entrer.

Il alla trouver donna Massaja, qui, fort affairée, présidait au défilé des plats.

“ Madame, ” dit-il, “ permettez-moi de servir à table. ”

(4) *Farfalla*, papillon.

“ Tu es trop mal vêtu, mon pauvre garçon,” dit-elle, “ et je n’ai pas d’habits à ta taille. Va à la cuisine : j’ai donné ordre qu’on te régale bien.”

Mais le fier Leonello ne voulait pas de la compagnie des valets. Il prit un petit pain, et, se glissant dans l’ombre, réussit à gagner, sans être vu, la porte de la salle à manger. Puis, écartant doucement la tapisserie, il se fit mince, ce qui n’était pas difficile, et se glissa entre elle et le mur jusqu’à l’angle de l’appartement. Là, tout en grignotant son pain sans bruit, le jeune garçon entendait tout ce que disaient les convives, et, grâce à quelques trous de la tapisserie, il pouvait apercevoir leur groupe joyeux.

Ces jeunes fous parlaient de chasse, et les histoires les plus invraisemblables se succédaient, lorsque le marquis Grazioso s’écria : “ Tout cela est bel et bon, monseigneur. Votre souper est exquis, nous avons bon appétit et de l’esprit comme quatre à nous six ; mais il nous manque le plus bel ornement d’un festin.”

“ Et quoi donc ? ” s’écria Brelan, prince fort bossu.

“ Des dames ! per Bacco ! ” dit Grazioso. “ Quant à moi, j’aime mieux leur compagnie que la plus belle musique, et je ne trouve rien de charmant comme elles ni sans elles.”

“ Tu veux des dames, marquis ? ” dit Brelan, “ en voici ! ”

Et, tirant de sa poche un jeu de cartes, il en tira les reines et les mit sur la table.

“ Voilà,” dit-il, “ les plus aimables dames qui existent ! elles ne varient point, elles ne bavardent point ; elles ont toujours les mêmes robes, la même figure, les mêmes maris et les mêmes valets ; elles ne trompent pas et ne font jamais enrager. Voilà les dames de mes pensées ! Leur compagnie me charme et je m’en débarasse quand je veux, ce qui est le comble de l’agrément. Je vous défie de me citer des femmes en chair et en os qui valent ces dames là.”

Les autres jeunes gens jetèrent les hauts cris contre cette théorie peu galante. Farfalla seul ne disait rien. Grazioso le pressa de dire son avis.

“ Je n’aime point la dame de piqué ni les autres,” dit-il. “ Vous le savez bien. Je les trouve ennuyeuses, mais je leur reconnais un grand mérite : elles ne sont point coquettes. Ce qui me déplaît souverainement dans la plus belle moitié du genre humain, c’est sa coquetterie.”

“ Que ce prince est fat ! ” s’écria Brelan. “ Il veut nous faire croire qu’il n’a jamais rencontré de cruelles.”

“ Oh ! ” dit Farfalla. “ Je puis bien dire ce que tout le monde sait. J’ai le malheur d’être à marier, et il s’ensuit que toutes les belles demoiselles de mon duché se coiffent et s’attifent partout où je dois passer. Si ce n’était que cela ! mais leurs mères, leurs tantes, leurs grand-mères, leurs gouvernantes, ont les yeux fixés sur moi comme sur une proie qu’il faut conquérir ; et je ne puis parler à l’une d’elles, ne fût ce que pour lui demander : Comment vous portez-vous ? sans qu’elle trouve moyen de placer dans sa réponse une illusion matrimoniale. Dans tout mon duché, il n’y a qu’une

seule femme qui ne m'ait jamais attaqué sur ce chapitre : c'est ma nourrice, l'estimable Massaja. Aussi, quand je veux me donner du bon temps, je viens ici tout exprès pour ne pas entendre chanter cette *seccatura* de l'hyménée qui me poursuit partout."

A ce moment, Leonello sentit la tapisserie remuer près de lui. Il étendit la main dans l'obscurité, et rencontra une main assez sèche, qui tressaillit au contact de la sienne. Les convives du prince criaient et riaient tous à la fois, à cause d'une grosse sottise que venait de dire Brelan. Leonello profita du tumulte pour dire à la personne qui s'était glissée près de lui : "N'ayez point peur, donna Massaja : je suis Leonello. Gardez-moi le secret : je ne vous trahirai pas."

Et ils se remirent à écouter tous les deux.

"Oui," disait Farfalla, "la plus belle dame du monde me paraît repoussante, dès qu'elle cesse d'être fière et réservée. Voyez cette princesse Althéa qui nous a reçus ce matin dans son château des Falbalas : que de peine elle s'est donnée pour me charmer, sans se douter que, plus elle s'en donnait, plus elle me déplaisait ! Oui, j'aimerais mieux la dernière des paysannes, une laitière, une glaneuse, que la plus élégante des princesses, pourvu qu'elle fût simple et modeste, et ne fit pas la roue avec sa beauté comme un paon avec sa queue."

La conversation continua, s'animant toujours. Le vin coulait à flots, on avait renvoyé les valets, et les oreilles de toutes les belles dames du duché de l'antaisie durent tinter bien fort ce soir-là, car elles furent drapées de la belle façon. Mais, d'extravagances en extravagances, on alla loin, et le prince Farfalla en vint à gager qu'il épouserait dans les vingt-quatre heures la première jeune fille qui viendrait au château le lendemain matin. Brelan paria dix mille florins d'or que non ; mais Farfalla tint l'enjeu, et fit des serments effroyables.

Grazioso, qui était le moins gris de la compagnie, s'écria : "Vous êtes fou, monseigneur ! J'ai vu à la cuisine deux ou trois lavandières laides à faire peur. Votre projet va s'ébruiter. L'une d'elles n'aura qu'à sortir du château et y revenir dès l'aurore, et vous serez obligé d'épouser une maritorne noire comme un chaudron, ou de payer dix mille florins d'or à Brelan, qui croit déjà les tenir."

"Hé ! parbleu !" dit le prince, "faites lever le pont, et posez des sentinelles, mon prudent ami. Pour moi, je commence à voir valser les chandelles, et je vais me coucher."

Grazioso, pénétré de l'importance de ses fonctions, but un grand verre d'eau fraîche, se secoua, enfonça son chapeau sur sa tête, et, prenant un air solennel, alla donner les ordres convenus.

(à suivre.)

Vie de Dom Bosco, fondateur de la société Salésienne, par M. J. M. Villefranche, 10ème édition, fort vol. in-8° avec portrait.....\$1.00

PETITE BIBLIOTHEQUE CANADIENNE

74 Volumes.—Prix : \$27.00.

TITRES DES LIVRES, AVEC LE PRIX DE CHACUN EN REGARD.

CHAQUE OUVRAGE POUVANT SE VENDRE SÉPARÉMENT

A la Baie d'Hudson, ou récit de la première visite pastorale de Mgr N.-Z. LORRAIN, évêque de Cythère, et vicaire apostolique de Pontiac, dans ses missions sauvages de Témiscamingue, d'Abbitibi, de Newport, de Moose et d'Albany, par M. J.-B. PROULX, ptre. Grand in-8, illustré.....\$1.00.

Albert, ou l'orphelin catholique, par M.-A. THOMAS, auteur de *Gustave ou un héros canadien*. In-12, relié.....75 cts.

A la Veillée, contes et récits, par FAUCHER DE SAINT-MAURICE, Grand in-12.....25 cts.

Anciens Canadiens (les), par PHILIPPE-AUBERT DE GASPÉ. Beau vol. grd in-8°, orné de plusieurs gravures.....\$1.00.

A travers les registres, notes recueillies, par M. l'abbé TANGUAY, auteur du *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Grand in-8°.....\$1.00.

A travers l'Europe, impressions et paysages, par M. le juge ROUTHIER. 2 vol. in 8°.....\$2.00.

Au lac Abbitibi, visite pastorale de Mgr J.-Thomas DUHAMEL, dans le haut de l'Ottawa, par M. J.-B. PROULX. Grd in-12, 25 cts.

Canada (le), sous la domination française, par L. DUSSIEUX. In-12.....50 cts.

Canadiens (les) de l'Ouest, par l'honorable JOSEPH TASSÉ, cinquième édition. 2 vol. in-8° \$2.00.

Cléricale, par CLAIRE DE CHANDENEUX. In-12.....25 cts.

Compagnon des Vacances (le), recueil d'histoires éducatives. In-8°.....50 cts.

Cours élémentaire de Botanique, et Flore du Canada, par M. l'abbé J. MOYEN, P. S. S., 2^{me} édit., revue corrigée et augmentée par M. A. ORBAN, P. S. S., professeur de sciences au séminaire de philosophie. In-8, relié.....\$1.00.

Défense (la), solutions courtes et populaires des principales objections contre la religion, par un PRÊTRE du diocèse de Montréal. In-12.....25 cts.

Deux ans au Mexique, par FAUCHER DE SAINT-MAURICE, avec une notice, par M. COQUILLE, de Paris. In-8°.....25 cts.

Deux voyages sur le St-Maurice, par M l'abbé N. CARON, chanoine des Trois-Rivières. Fort in-8°.....60 cts.

En Canot, petit voyage au lac Saint-Jean, par l'honorable juge ROUTHIER. In-12.....35 cts.

Entre nous, causeries du Samedi, par LÉON LEDIEU. In-8° 50c.

Famille (la) et ses traditions, par M. Alexandre BRUNET, professeur. Fort in 12.....50 cts.

Forestiers et Voyageurs, mœurs et légendes canadiennes, par M. J.-C. TACHÉ. In-8° 50 cts.

Frédéric Ozanam, sa vie et ses œuvres, par M. Pierre CHAUVÉAU, fils, avec une introduction, par Monsieur CHAUVÉAU, membre de la société royale du Canada. Fort vol. in-8°.....\$1 50.

Gerbe (une) de fleurs, recueil de légendes et d'histoires. Grand in-12.....25 cts.

Guerre à l'intempérance, par M. l'abbé Laroque. In-12..20 cts.

Gustave, ou un Héros Canadien, roman historique et polémique, par M. A. THOMAS. In-12, 50c.

Héros (le) de Chateauguay, par L.-O. DAVID. In-12....25 cts.

Histoire de Christophe Colomb, extraite du grand ouvrage de M. ROSELLY DE LORQUÈS, par un PRÊTRE du diocèse de Montréal. In 12.....25 cts.

Histoire de la vénérable mère Madeleine-Sophie Barat, fondatrice de la société du Sacré-Cœur de Jésus, par M. l'abbé BAUNARD, édition abrégée, par M. Alex. BRUNET, prof. In-8. 50 cts.

Histoire de l'hotel-Dieu de Québec, par M. l'abbé H. R. CASGRAIN. Fort vol. in-8° \$1.50.

Histoire de la vie de M. Paul de Chomedey, Sieur de Maisonneuve, fondateur et premier gouverneur de Ville-Marie, 1640-1676, par M. P. Rousseau, prêtre de Saint-Sulpice. Grand in-8°, illustré.....\$1.00.

Histoire populaire de Montréal, depuis son origine jusqu'à nos jours, par A. LEBLOND DE BRUMATH. In-8°.....\$1.00.

Histoire populaire du Canada, d'après les documents français et américains, par JACQUES DE BAUDONCOURT. Fort vol. in-8 \$1.25

Illustrations canadiennes (les), par M. P. DUPUIS, auteur de *Ville-Marie*. In-8°.....50 cts.

Jacques et Marie, souvenir d'un peuple dispersé, par M. Napoléon Bourassa. Grd in 8° \$1.00.

Jeunes converties (les), ou mémoires des trois sœurs Debbie, Helen et Anna Barlow, traduit de l'anglais, par un PRÊTRE du diocèse de Montréal. In-8.....25 cts.

Joies et tristesses de la mer, par FAUCHER DE SAINT-MAURICE. In-8°.....50 cts.

Justice aux Canadiens-Français, par M. le V^{ic} DE BOUTILLIER-CHAVIGNY. Grd in-12 50c

Légendes du Nord-Ouest, par l'abbé G. Dugas. Grd in-12, 25c.

L'Enfant perdu et retrouvé, ou Pierre Cholet, par M. J.-B. PROULX, pre. In-12...35 cts.

L'Héroïne chétienne du Canada, ou vie de Mlle LeBer. In-8°.....50 cts.

Les Canadiens-Français, de la Nouvelle-Angleterre, par le R.P. Hamon, S.J. Fort in-8° \$1.00.

Mademoiselle Mance (vie de), et commencements de la colonie de Montréal, par M. A. LEBLOND, B. L. In-8°.....50 cts.

Manuel d'Hygiène, à l'usage des familles et des écoles, avec figures dans le texte, par le Dr S. LACHAPPELLE. In-12, cart...25 cts.

Monseigneur Alex. Antonin Taché, archevêque de Saint-Boniface, par L. O. DAVID. In-12.....25 cts.

Monseigneur de Laubervière, cinquième évêque de Québec, 1739-1740, documents annotés, par M. l'abbé Cyprion TANGUAY. In-12.....25 cts.

Monseigneur Ignace Bourget, archevêque de Martianopolis, (ancien évêque de Montréal), par M. A. LEBLOND DE BRUMATH In-12.....25 cts.

Monseigneur Joseph-Octave Plessis, premier archevêque de Québec, par L.O DAVID. In-12.....25 cts.

Monseigneur Provencher, et les missions de la Rivière Rouge, par M. l'abbé Georges DUGAS, missionnaire. In-12.....60 cts.

Monsieur Isaac S. Desaulniers, prêtre, professeur de philosophie au séminaire de St-Ilyacinthe, par L.O. DAVID. In-12, 25 cts.

Nélida, ou les guerres canadiennes, par Th. LORRAIN. In-12, 25c.

Nos grands'mères, par Napoléon BOURASSA. In-12...25 cts.

Noces d'or de la Saint-Jean-Baptiste, compte rendu officiel des fêtes de 1884, à Montréal, par M. P.-Ph. CHARETTE, avocat. In-8°.....60 cts.

Nos Hommes forts, souvenir du 50^{me} anniversaire (1884 de la St-Jean-Baptiste à Montréal, par A. N. MONTPETIT. In-12, 25c.

Notes de Voyage, en France, Italie, Espagne, Irlande, Angleterre, Belgique et Hollande, par J.-P. TARDIVEL. Fort vol. in-8, orné de 24 gravures..75 cts.

Notes d'un condamné politique de 1838, par M. F.X. PRIEUR. In-8°.....50 cts.

Patriotes (les) de 1837-38, par M. L. O. DAVID. In 8° \$1.00.

Pèlerinage (un) au pays d'Évangéline, par M. l'abbé H. R. CASGRAIN, ouvrage couronné par l'académie française. Fort volume in-8°.....\$1 00.

Poètes (les) illustres du XIX^e siècle, par M. F. ANDRÉ, professeur. Grand in-8°....\$1.00.

Première (la) canadienne du Nord-Ouest, ou biographie de Marie-Anne Gaboury, arrivée au Nord-Ouest en 1806, et décédée à Saint Boniface, à l'âge de 96 ans. par M. l'abbé G. DUGAS. In-12. 25c.

Promenades dans le Golfe Saint-Laurent, les Iles la Gaspésie, par FAUCHER DE ST-MARISE. In 8°.....75 cts

Questions d'histoire littéraire, par M. l'abbé Victor CHARLAND, professeur de littérature. Fort in-12.....80 cts.

Sablons (les), (l'Île de Sable) et l'Île Saint Barnabé, par M. J.-C. TACHÉ. In-12.....25 cts.

Trois légendes de mon pays, ou l'Évangile ignoré, l'Évangile prêché, l'Évangile accepté, par M. J.-C. TACHÉ. In-12.....25 cts

Une fleur du Carmel, la première carmélite canadienne, Marie-Lucie-Hermine Frémont, en religion sœur Thérèse de Jésus, par le R. P. Braun, S. J. In-8°.....\$1.00.

Un voyageur des pays d'en haut, par M. l'abbé G. DUGAS. In-8°.....25 cts.

Vengeance de Geneviève, (pour faire suite à *Cléricale*), par CLAIRE DE CHANDENEUX. In-12.....25 cts.

Victimes (les) de la Mamerline, scènes de la primitive église, par le Rev. A.-S. O'REILLY, miss. apost., traduit de l'anglais, par M. T.-P. BÉDARD. Grand in-8°.....\$1.00

Vie abrégé de la vénérable servante de Dieu Marguerite Bourgeoys, fondatrice et première supérieure de la congrégation de Notre-Dame, Ville-Marie, Canada. In-12.....25 cts

Vie de M. Dominique Granet, vicaire général, et onzième supérieur du séminaire de Saint-Sulpice de Montréal. In-12.....25 cts.

Vie de Monsieur Olier, fondateur du séminaire Saint-Sulpice, et de la colonie de Montréal, par P.-A. DE LANGUÈRE. In-8°.....50 cts.

Vie de M. Pierre Bil-laudele, grand vicaire, et dixième supérieur du séminaire de Montréal. In-12.....25 cts.

Ville-Marie, petites fleurs religieuses du vieux Montréal, par M. Paul Dupuy, avec une introduction, par M. H.-A. VERREAU, ptre. In-8°.....50 cts.

Vingt années de missions, dans le Nord-Ouest de l'Amérique, par Mgr Alex. TACHÉ, arch. de St-Boniface. Grd in 8°, orné de portraits.....\$1.00.

Voyage en terre sainte, par Mgr DE GOESBRIAND, évêque de Burlington. In-8°, 25c.

Voyages du R. P. Emmanuel Crespel, dans le Canada, et son naufrage, en revenant en France, mis au jour, par le Sr Louis CRESPEL, son frère. In-8°.....50 cts.

Garcia Moreno, président de l'Equateur, vengeur et martyr du droit chrétien (1821-1875), par le R. P. Berthe, de la congrégation du T.S. Rédempteur, huitième édition, 33ème mille. 2 beaux vol. in-8 avec portraits. Prix.....\$2.00

Le même, grd in-8.....Prix \$1.00

CATALOGUE GENERAL

(Suite)

Vie religieuse, Etat ecclésiastique, Méditations, etc.

Lettres choisies de saint Jérôme, par Mgr Lagrange, évêque de Chartres. Nouvelle traduction française avec le texte en notes. In-12, \$1.00; relié \$1.25

Lettres, de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation, (née Marie Guyard), première supérieure du monastère des Ursulines de Québec; par l'abbé Richaudeau, 2 vol. in-8, \$2.50; relié \$3.50

Lettres de Mgr de Ségur, publiées avec une introduction et des notes, par le marquis A. de Ségur, 4e édition in-12, 88 cts. relié \$1.13.

Lettres de sainte Catherine de Sienne, traduites de l'italien, par E. CARTIER, 4 vol. in-12, \$2.00; relié \$3.00

Lettres de Sainte Thérèse, traduites suivant l'ordre chronologique, édition enrichie de lettres inédites, de notes et de biographies, par le R. P. Marcel Bouix, S. J. 3 vol. in-12, \$3.00; reliés \$3.75.

Lettres spirituelles du P. Ambroise de Lombez, des Frères Mineurs Capucins, recueillies et publiées par le P. François de Bénéjac, du même Ordre. In-12, 38 cts. relié 63 cts.

Lettres spirituelles du P. Claude de la Colombe, de la compagnie de Jésus, directeur de la B. Marguerite-Marie, et apôtre de la dévotion au Cœur de Jésus. Nouvelle édition, revue par un père de la même compagnie. In-18, 40 cts., relié 65 cts.

Lettres spirituelles du vénérable Libermann. premier supérieur général de la congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie, publiées par un Père de la même congrégation. 3 vol. in-12, \$2.50; reliés \$3.25.

Livre des professes, (1) par l'auteur des paillette-d'or.—Première partie: Nature de l'état religieux, in-18, de 138 pages 15 cts.—Deuxième partie: Obligations de l'état religieux, 2 vol. in-18 de 255 et 600 pages, 70 cts. le tout réuni et relié, \$1.10. Reliure toile, tranche rouge \$1.50.

Manière (de la) de méditer, par le R. P. Roothaan S. J. in-18, 25 cts. relié 50c.

Manne (la) du prêtre, ou recueil de prières, d'examens, de méditations et pieuses pratiques très efficaces pour la sanctification du prêtre, par le R. P. J. Mach, de la Compagnie de Jésus, auteur du *Trésor du Prêtre*, traduit de l'espagnol par M. Ab-I Gaveau, prêtre, in-18, 50 cts. relié 75 cts.

Manrèze du prêtre; par le R. P. Caussette, 2 vol. in-8, \$3.00; reliés \$4.00

Manrèze ou les exercices spirituels de saint Ignace, mis à la portée de tous les fidèles dans une exposition neuve et facile, 33ème édition in-12, 75 cts.; relié \$1.00.

Manuale Clericorum, in quo habentur Instructiones asceticæ liturgicæque ac variarum precum formulæ ad usum eorum qui in seminaris clericorum versantur. Collegit despoñit et edidit R. Josephus Schneider S. J. Fort in-18, \$1.50; relié \$1.75.

Manuale ordinandorum. Editio nova a superioribus seminarum Sancti Sulpitii locupletata et accuratius emendata, in-18 45 cts.; relié 70 cts.

Manuale Sacerdotum; par Joseph Schneider, S. J. In-18 \$1.88; relié \$2.25.

Manuel de la science pratique du prêtre dans le saint ministère, théologie, droit canon, administration temporelle des paroisses, rituel et régies de la direction pastorale, par M. Labbe de Rivieres, grd in-8° \$1.75; relié \$2.25.

Manuel de la vie sacerdotale au temps présent, ses devoirs de religion, de société, d'administration, par M. Labbe de Lac oix. In-12, \$1.00. relié \$1.25.

Manuel de piété à l'usage des séminaires: in-32, relié 50 cts.

Manuel de solide piété, ou nouvelles méditations pratiques pour tous les jours de l'année sur la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par le R. P. Vercruyse, S. J. 2 vol. in-12, \$1.75. reliés \$2.25.

Manuel des vacances, à l'usage des grands séminaires ; par un directeur de séminaire. In-32, 40c.; r.-l. 60c.

Manuel du prêtre en retraite ; par le R. P. Valuy, in-18, 50c.; rel. 75c.

Manuel polyglotte, ou méthode permettant à tout prêtre d'entendre la confession des italiens, des espagnols, des anglais, des allemands. De les instruire et de les assister dans leurs maladies sans connaître leur langue, par un ancien aumônier d'hospice, brochure oblongue 40 cts ; relié 90 cts.

Manuel pour le choix d'un état de vie ; ouvrage destiné au clergé, à la jeunesse, aux parents, chrétiens, aux maîtres et aux maîtresses de pension ; par le P. Auguste Damanet, de la Comp. de J.-sus. In-12, 50 cts ; relié 75 cts.

Manuel pratique du jeune curé ; par J. Frassinetti, in-18, 88 c. ; rel. \$1.13

Manuel sacré, ou guide d'une religieux qui aspire à la perfection, par S. Leonard de Port Maurice, 3e édition 45 cts ; relié 70 cts.

Maximes spirituelles, et diverses instructions très utiles pour les personnes consacrées à Dieu, les directeurs des âmes, et les fidèles qui ont à cœur leur salut et leur perfection ; par le P. J. Pergamay, de la Compagnie de Jésus, trad. de l'allemand par un prêtre du diocèse de Liège. In-12, 50 cts ; rel. 75 cts.

Méditations à l'usage des dames du monde, par M. l'abbé Doublet 3 vol. in-12, \$2.63 reliés \$3.38

Méditations à l'usage des élèves des grands Séminaires et des prêtres, par M. L. Branchereau, supérieur du grand séminaire d'Orléans. 4 forts volumes in-12, 3.00 ; reliés \$4.00

Méditations à l'usage des maisons d'éducation jeune gens, par le R. P. Champeau, 4 vol. in-12, \$2 ; rel. \$3.

Les mêmes pour jeunes personnes 4 vol. in-12, \$2.00, reliés \$3.00.

Méditations à l'usage du clergé et des fidèles, pour tous les jours de l'année ; par M. Hamon, curé de Saint-Sulpice. 21e édition, revue, corrigée, augmentée, et enrichie d'une table analytique des matières. 3 vol. in-12, \$2.25 ; reliés \$3.00.

Le même ouvrage. 4 vol. in-18, \$3.00 ; reliés \$4.00.

Méditations courtes et pratiques, à l'usage des pensionnaires et des jeunes personnes qui vivent dans le monde, par un aumônier de pensionnat, in-12, 50 cts ; relié 75 cts.

Méditations de Beuvelet, publiées par des prêtres de l'immaculée conception de Saint-Dizier. 3 forts vol. in-12, \$2.00 ; relié \$2.75.

Méditations ecclésiastiques pour tous les jours de l'année par le R. P. Stub, barnabite. 4 vol. in-12, \$3.50 ; reliés \$4.50.

Méditations ecclésiastiques tirées des épîtres et des évangiles qui se lisent à la messe tous les dimanches, pour se disposer à célébrer ou à communier dignement, connaître les devoirs du sacerdoce, et se mettre en état de faire des instructions utiles aux ecclésiastiques et au peuple pour tous les jours et les principales fêtes de l'année, par l'abbé Chevassu. 2 vol. in-8e, \$2.50, reliés \$3.50.

Méditations et retraites, sur les importantes vérités de la religion, selon les exercices de saint Ignace ; par le P. J. B. Saint-Jure, de la Comp. de Jésus. 2 vol. in-12, 75 cts ; reliés \$1.25.

Méditations pour servir aux retraites, soit annuelles, soit d'un jour par mois pour les personnes consacrées à Dieu, par M. Collet, docteur en théologie in-12, 38 cts ; relié 63 cts.

Méditations pour tous les jours de l'année, composées d'après les écrits de saint Alphonse de Liguori, à l'usage des communautés religieuses, des ecclésiastiques, et de toutes les âmes qui tendent à la perfection ; par le P. L. Bronchain. 3 vol. in-12, \$2.00 ; reliés \$2.75.

Méditations pour tous les jours de l'année, d'après les meilleurs auteurs ascétiques, par M. l'abbé Baux, docteur en théologie. 4 vol. in-12, \$2.50 ; reliés \$3.50.

Méditations pour tous les jours et fêtes de l'année, selon la méthode de saint Ignace sur la vie et les mystères de N.-S. Jésus-Christ, à l'usage des religieuses vouées à l'enseignement par l'abbé de Brant, 5 vol. in-12, \$2.50 ; reliés \$3.75.

Méditations pour tous les jours de l'année, sur la vie et la doctrine de N. S. Jésus-Christ, par le R. P. Avancin, S. J. 2 vol. in-12, 75 cts ; rel. \$1.25.

Méditations religieuses ou la perfection de l'état religieux, fruit de la parfaite oraison; par le P. Chaignon, S. J. 3 vol. in-12, \$3.00; reliés \$3.75.

Méditations selon la méthode de Saint Ignace, sur la vie et sur les mystères de N.-S. Jésus-Christ. 4 vol. in-12, \$1.50; reliés \$2.50.

Méditations selon la méthode de saint Ignace sur les principaux mystères de la très Sainte-Vierge et pour les fêtes des Saints, 9e édition. In-12, 50 cts; relié 75 cts.

Méditations sur la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et sur les grands vérités de la Foi, par le vénérable Louis de Grenade. In-12, 63 cts; relié 88 cts.

Méditations sur la très Sainte-Vierge, par le T. H. Frère Philippe. In-12, 63 cts; relié 88 cts.

Méditations sur la vie et les mystères de N.-S. Jésus-Christ, pour tous les jours de l'année, par le Vén. père Lancicius, S. J. traduits du latin en français par le R. P. Fressencourt, de la même compagnie. 2 vol. in-12, \$1.25; reliés \$1.75.

Méditations sur la vie religieuse, par le T. H. Frère Philippe. 2 vol. in-12, \$1.75; reliés \$2.25.

Méditations sur le sermon de N.-S. Jésus-Christ sur la montagne, par le Duc de Maine. Beau vol. in-8e, \$2.50; relié \$3.00.

Méditations sur les évangiles de l'année, par le R. P. Medaille. In-32, 20 cts; relié 45 cts.

Méditations sur les fins dernières, suivies de 24 méditations sur le péché et le sacrement de Pénitence, par le T. H. Frère Philippe. 75 c.; rel. \$1.00.

Méditations sur les principales obligations de la vie chrétienne et ecclésiastique, avec une méthode qui donne beaucoup de facilité pour le saint exercice de l'oraison, par M. l'abbé Charpentier, directeur au séminaire de Saint-Sulpice; revues avec soin par M. Gosselin, et par un autre membre de la Compagnie de Saint-Sulpice. 2 vol. in-18, 75 cts; reliés \$1.25.

Méditations sur les Sts Anges, pour tous les jours du mois d'octobre et pour le mardi de chaque semaine, par l'auteur de l'Eucharistie méditée. 2ros in-18, 75 cts; relié \$1.00.

Méditations sur l'Eucharistie, par Mgr de la Bouillerie. In-18 40 cts; relié 65 cts.

Méditations sur tous les évangiles du carême et de la semaine de Pâques, par le R. P. Pététot, supérieur général de l'oratoire. In-12, \$1; rel. \$1.25.

Mémorial de la vie chrétienne, par le vénérable L. de Grenade, des frères prêcheurs, traduction nouvelle, par M. l'abbé Cousinier. 2 vol. in-12, \$1.50; reliés \$2.00.

Merveilles de la grâce sanctifiante, par le R. P. Bronchain, de la congrégation du T. S. Rédempteur. In-18, 63 cts; relié 88 cts.

Méthode de direction spirituelle ou l'art de conduire les âmes à la perfection par les voies ordinaires de la grâce, par le P. Scaramelli, S. J. 4 vol. in-12, \$3.00; reliés; \$4.00.

Miroir (1^{er}) de la jeune fille au pensionnat. Méditations pour chaque jour de l'année scolaire, par la T. R. Mère Marie de Sainte-Agnès, prieure des Dominicaines de Mazan. In-12, 75 cts; relié \$1.00.

Miroir des religieuses; par un supérieur de communauté. In-18, rel. 30c.

Nourriture de l'âme chrétienne ou l'oraison mentale rendue facile par la méditation de la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ avec des prières par M. l'abbé Pinart. In-12, 50 cts; relié 75 cts.

Nouveau cours de méditations sacerdotales. ou le prêtre sanctifié par la pratique de l'oraison; par le R. P. Chaignon, S. J. 5 vol. in-12, \$4; rel. \$5.25.

Nouveau cours de méditations selon la méthode de saint Ignace, sur la Vie de N.-S. Jésus-Christ, à l'usage des membres du clergé, des communautés religieuses et des âmes qui aspirent à la perfection, par le R. P. Jacques Nour, S. J. 4 vol. in-12, \$3, rel. \$4.

Nouvelles méditations pratiques pour tous les jours de l'année sur la vie et la doctrine de N.-S. J.-C., destinées principalement à l'usage des communautés religieuses, par le P. Vercrucys, S. J., 15ème édition. 2 forts vol. in-12, \$1.75; reliés \$2.25.

Obéissance (1^{re}) chrétienne, par St François de Sales. In-18, 20 c.; rel. 40 c.

Cœuvres de Sainte Thérèse, traduites sur les manuscrits originaux, par le R. P. Bouix, S.-J. 3 vol. in-12, \$3.00 ; reliés \$3.75.

Cœuvres spirituelles de saint Bonaventure, traduites par M. l'abbé Berthoumiér. 6 forts vol. in-8°, \$8.00 ; reliés \$11.00.

Cœuvres spirituelles (les), de St Jean de la Croix premier carme déchaussé et directeur de Sainte Thérèse, traduites, par le P. Maillard, de la compagnie de Jésus. In-8°, \$1.25 ; rel. \$1.75.

Oraison (de l') par St François de Sales. Gros in-18, 38 cts ; rel. 63 cts.

Paradis (le) de la terre, ou le vrai moyen de trouver le bonheur en religion d'après les principes des maîtres en morale, de la vie spirituelle et religieuse, et les ouvrages des saints, par M. l'abbé Sanson, directeur de communauté. Deuxième édition, in-12, 60c. ; rel. 85c.

Parfaite religieuse (la), ouvrage également utile à toutes les personnes qui aspirent à la perfection, par le R. P. Michel-Ange Marin, religieux Minime. In-12, 45 cts ; relié 70 cts.

Parfait (le) inférieur, ou l'art d'obéir, par le R. P. Modeste de St-Amable, religieux carme déchaussé. 3 vol. in-12, \$1.13 ; reliés \$1.88.

Pensées choisies du R. P. Lacordaire, des FF. Prêcheurs, extraites de ses œuvres et publiées sous la direction du R. P. Chocarne, du même ordre, 6e édition. 2 vol. in-32, 75 cts ; rel. \$1.25

Pensées et méditations de Saint Bernard. Grd in-18, 75 cts ; rel. \$1.00.

Pensées et sentiments du serviteur de Dieu, le R. P. Claude de la Colombière, avec une Introduction par le R. P. Pouplard, de la compagnie de Jésus. In-12, 63 cts ; relié 88 cts.

Perfection sacerdotale (la), ou application de l'Eucharistie à la vie du prêtre, d'après les saints docteurs, par M. l'abbé Gerardin. In-12, 63c. rel. 88c.

Petites méditations pour la récitation du Saint-Rosaire, par le T. R. P. Monsabre. In-18 \$1 ; relié \$1.25.

Petit livre (le) des novices, par l'auteur du livre des supérieures et des *Paillettes d'Or*. In-18, 45 cts ; rel. 70 cts.

Petit livre (le) des supérieures, par l'auteur du livre de la *Jeune fille* et des *Paillettes d'Or*. In-18, 38c. ; rel. 63c.

Pierre Olivaint (le R. P.) S. J. Journal de ses retraites annuelles de 1860 à 1870. 2 vol. in-12, \$1.25 ; reliés \$1.75.

Pieux (le) congréganiste dans les paroisses, au pensionnat, à l'ouvroir à l'atelier, ou recueil d'instructions simples et pratiques à l'usage des associations en l'honneur de la T. S. Vierge, par l'abbé Jouve. 2 vol. in-12, \$1.88 ; reliés \$2.38.

Politesse et convenances ecclésiastiques, par M. R. Branchereau. In-12, 88 cts ; relié \$1.13.

Pratique de l'amour de Dieu, par le R. P. Jacques Nouet, S. J. 63 cts ; relié 88 cts.

Pratique de la perfection, mise à la portée des fidèles de toutes conditions, d'après S. Alphonse de Liguori, ouvrage extrait des écrits du saint docteur ; par le P. Saint-Omer, de la même Cong. 4e édit. 2 vol. in-18, 90c. rel. \$1.40

Pratique de la perfection chrétienne, par le R. P. Alphonse Rodriguez, traduit de l'espagnol par l'abbé Regnier-Desmarais de l'Académie française. 4 vol. in-12, \$1.50 ; reliés \$2.50.

Pratique du christianisme, par M. l'abbé Dubois. In-12, 70c. ; rel. 95c.

Pratique du zèle ecclésiastique, par M. l'abbé Dubois. In-12, 63 cts ; relié 88 cts.

Praxis confessarii, auctore S. Alph. Maria de Liguori. In-18, rel. 50 cts.

Préparation à la mort, considérations sur les vérités éternelles, règlement de vie ; par S. Alphonse de Liguori, traduct. du P. Dujardin, de la Congrégation du T.-S. Rédempteur. In-12, 75 cts ; relié \$1.00.

Prêtre (le) auprès des malades et des mourants, par le R. P. Stub. In-12, 75 cts ; relié \$1.00.

Prêtre (le) dans le ministère des missions des retraites et de la prédication, par le Père J. Berthier, missionnaire de la Sallette. In-8° \$1.25 ; rel. \$1.75.

Prêtre (le) et l'autel, méditations pour servir de préparation au saint sacrifice de la messe par le R. P. Gauthier de la compagnie de Jésus. In-12, 88 cts ; relié \$1.13.

Prêtre (le) et la vie d'étude, par M. l'abbé Moussard, aumônier du Sacré-Cœur, à Besançon, ancien professeur d'écriture sainte au grand séminaire. In-8, \$1.00 relié \$1.50.

Prêtre (le), par St Alphonse de Liguori, traduction nouvelle par le R. P. Pladys, rédemptoriste. 2 vol. in-12, \$1.25 ; reliés \$1.75.

1er vol.—Selva ou recueil de matériaux pour retraites ecclésiastiques, ouvrage pouvant servir aux prêtres pour leurs lectures spirituelles. Une vol.—La sainte messe.

Prêtre (le), son caractère et sa vie de paroisse, conseils d'un ancien doyen à ses jeunes confrères, par M. l'abbé Borsu, chanoine de Versailles. In-12, 75 cts ; relié \$1.00.

Prière (la), sa nécessité, son pouvoir ses différentes formes, par le R. P. Petitot, de la société de Marie. In-12, 75 cts ; relié \$1.00.

Principes de la vie religieuse, ou explication du catéchisme des vœux par le P. Cotel. In-12, 50c. ; relié 75c.

Progrès de l'âme dans la vie spirituelle, par le R. P. Faber. In-12, 88 cts ; relié \$1.13

Purgatoire et le Ciel (le), médités sur le chemin du Calvaire, par le P. Bronchain, de la Cong. du T. S. Rédempteur. In-18, 5 cts.

Quart d'heure (un) de méditation, ou petits sujets de méditation pour chaque jour de l'année destinés à faciliter la préparation à l'exercice de l'oraison mentale aux prêtres, aux séminaristes, aux religieuses et aux pieux fidèles par Mgr Ricard. In-18, 40 cts ; relié 65 cts.

Quart d'heure pour Dieu (le), considérations en forme de méditations pour chaque jour de l'année sur les grandes vérités de la foi, les devoirs du chrétien; les obstacles au salut, les moyens de sanctification. 5e édition. 2 vol. in-12, chacun de 700 pages, ornés de gravures sur acier, papier glacé \$1.75 ; reliés \$2.25.

Quart d'heure pour Dieu, (suite au), considérations pour tous les dimanches et les principales fêtes de l'année, 3e édition. In-12, 75c.; rel. \$1.

Quelques règles canoniques sur la conduite spirituelle des religieux par un prêtre du diocèse de Montreal. In-18, 25 cts ; relié 50 cts.

Rayon de Miel (un), ou doctrine spirituelle du vénérable Louis de Blois. In-12, 65 cts ; relié 88 cts.

Recueil des écrits de Marie-Eustelle, publié par le cardinal de Villecourt. 2 vol. in-12, \$1.25 ; rel. \$1.75

Règlement et esprit d'un collège ecclésiastique, par M. l'abbé Vincent. In-12, 63 cts ; relié 88 cts.

Règles de la vie sacerdotale, ou discours de retraites ecclésiastiques, par Mgr Plantier, évêque de Nîmes. 2 vol. in-8, \$1.50 ; reliés \$2.50.

Règles pour le choix d'un état de vie, proposées à la jeunesse chrétienne par Mgr J.-B. Malou, évêque de Bruges. In.12, 63 cts ; relié 88 cts.

Religieuse (la) en oraison, méditant sur la vie et l'esprit de Notre-Seigneur Jésus-Christ, cours de méditations pour chaque jour et fête de l'année chrétienne, par M. l'abbé Ant. Ricard. 4 vol. in-12, \$3.00 ; reliés \$4.00.

Religieuse (la) en retraite, par le R. P. Benoit Valuy, S. J. In-18, 50 cts ; relié 75 cts.

Réponses canoniques et pratiques sur le gouvernement et les principaux devoirs des religieuses à vœux simples ; par le R. P. Fr. André-Marie Meynard. 2 vol. in-12, \$1.50 ; reliés \$2.

Retraite au Carmel (une), exercices de dix jours pour des religieuses, par le R. P. Lescœur, prêtre de l'Oratoire. Gros in-12, 88 cts ; relié \$1.13.

Retraite de dix jours à l'usage des religieuses et des prêtres qui les dirigent, ouvrage manuscrit du XVIIIe siècle, revu, corrigé et publié par M. l'abbé Gobaille. In-12, 50 c. ; relié 75c.

Retraites ecclésiastiques ou choix d'instructions sur les principaux devoirs des prêtres, par M. l'abbé Maurel. 2 vol. in-8, \$1.50 ; reliés \$2.50.

Retraite pour les religieuses et les personnes vivant en communauté, par le P. Judde, de la compagnie de Jésus. In-12 38 cts ; relié 63 cts.

Retraites pastorales et discours divers, par M. Hamon, curé de Saint-Sulpice, publiés par un PÈTRE de la Communauté de Saint-Sulpice. 2 vol. in-12, \$1.75 ; reliés \$2.25.

Retraite spirituelle appelée grande retraite de trente jours, suivie des règles sur le discernement des esprits, de l'instruction sur l'art de se connaître soi-même, de quelques méditations sur les fêtes de la sainte vierge et de tables des mêmes méditations que pourront choisir dans la grande retraite ceux qui en voudront une de huit ou dix jours, par le R. P. Judde, de la compagnie de Jésus. 2 vol. in-12, \$1.00 ; reliés \$1.50.

Retraite spirituelle de dix jours, par le R. Jacques Nouet, S. J. In-12, 63 cts ; relié 88 cts.

Retraite spirituelle, du P. Claude de la Colombière, avec une introduction historique et divers documents sur l'origine de la dévotion au Cœur de Jésus. In-32, 25 cts ; relié 50 cts.

Révélations de Sainte Gertrude, vierge de l'ordre de saint Benoît, traduites sur la nouvelle édition latine des Pères Bénédictins de Solesmes, suivies des révélations de sainte Mechtilde, vierge de l'ordre de saint Benoît, traduites par les Pères Bénédictins de Solesmes sur la nouvelle édition latine. 4 vol. in-12, \$3.50 ; reliés \$4.50.

Saint Évangile (1e) de Jésus-Christ expliqué en méditations pour chaque jour de l'année selon l'ordre de l'église, par le R. P. Antoine Boissieu, de la compagnie de Jésus. 4 vol. in-12, \$3.00 ; reliés \$4.00.

Saint office (1e), considéré au point de vue de la piété, par L. B., directeur au séminaire de Saint-Sulpice. In-12, 75 cts ; relié \$1.00.

Saint Prêtre (1e), par M. l'abbé Dubois. In-12, 75 cts ; relié \$1.00.

Scaramelli. Méthode de direction spirituelle, ou l'art de conduire les âmes à la perfection chrétienne par les voies ordinaires de la grâce, enseignée en quatre traités, suivie de 180 plans de sermons dont la matière est développée dans le cours de cet ouvrage. 6e édition, revue et augmentée. 4 vol. in-12, \$3.00 ; reliés \$4.00.

Sermons à des religieuses, par Mgr Landriot. In-12, \$1.00 ; rel. \$1.25.

Solide vertu (1a) ou traité des obstacles à la solide vertu, des moyens d'y parvenir, et des motifs de la pratiquer, par le R. P. Bellécius, S. J., traduit par M. L. Berthon. Avec une double table où les sujets traités dans cet ouvrage sont disposés de manière à pouvoir servir pour deux retraites de trois jours. In-12, 75 cts ; relié \$1.00.

Somme ascétique de saint François de Sales, docteur de l'Église, ou la vie chrétienne à l'école du saint docteur, par l'abbé N. Albert, chanoine honoraire, curé-doyen de Thônes, 2e édit., revue et considérablement augmentée. Deux forts vol. in-12, avec portrait, \$1.25 ; reliés \$1.75.

Souvenir du noviciat. In-32, 13 cts ; relié 38 cts.

Sujets de méditations pour l'adoration perpétuelle de Mgr J. M. La Bouillierie. Gros in-18, 63 cts ; rel. 88c.

Sujets d'oraisons pour tout le cours de l'année, à l'usage des prêtres, par G. Renaudet. 4 vol. in-16, \$1.25 ; rel. \$2.25

Traité de l'amour de Dieu, par Saint François de Sales. In-18, 50 cts ; relié 75 cts.

Traité de la paix intérieure, par le R. P. de Lombez. In-12, 38 cts ; relié 63 cts.

Traité de la vie intérieure, petite somme de théologie ascétique et mystique d'après l'esprit et les principes de saint Thomas d'Aquin, par le R. P. Fr. André-Marie Meynard, des Frères Prêcheurs. 2 vol. in-12, \$1.75, reliés \$2.25.

Traité de l'état religieux, ou notions théologiques sur la nature et les obligations de cet état par le R. P. Gauret de la compagnie de Jésus. 2 vol. in-12, \$1.75 reliés \$2.25

Traité de l'oraison et de la méditation par le vénérable Louis de Grenade des Frères Prêcheurs. 2 vol. in-12, \$1.50 ; reliés \$2.00.

Traité des scrupules, instructions pour éclairer, diriger, consoler et guérir les personnes scrupuleuses, par M. l'abbé Grimes, nouvelle édition augmentée d'un chapitre sur les Scrupules, par le R. P. Faber. In-18, 25c.; rel. 50c.

Tresor du prêtre, répertoire des principales choses que le prêtre doit savoir pour se sanctifier lui-même, et sanctifier les autres par le R. P. Mach, de la compagnie de Jésus, traduit de l'espagnol par M. l'abbé Gaveau, du diocèse de Blois, sur la dernière édition, notablement augmentée en vue des Séminaires qui ont adopté cet ouvrage comme texte pour les Cours de Liturgie et de théologie pastorale. Seule traduction autorisée et reconnue par l'auteur, et revue par un de ses confrères sous sa direction. Deux très forts volumes, grd in-18, \$1.75 ; reliés \$2.25.

Une pensée par jour, sujets de méditations tirés de l'Évangile du dimanche, par le R. P. Marin de Boylesse. In-18, 25 cts ; relié 50 cts.

Union (de l') à Notre-Seigneur Jésus-Christ dans sa vie de victime ou traité de l'esprit et de la vie de victime considérés comme fondement et caractère essentiel de la vie chrétienne suivie de divers sujets relatifs à la perfection de la vie de victime, par le R. P. Giraud. In-18, 38 cts ; relié 63 cts.

Ven. P. Ludovici de Ponte, S.J. Meditaciones de præcipuis fidei nostræ mysteriis de hispanico in latinum translatae A. Melchior Trevinnio, S.J., De novo editæ cura Augustino Lehmkul, S.J., cum duabus appendicibus. 6 vol in-12, \$4.25 ; reliés \$5.75.

Vertus religieuses (les), ou traité pratique des vœux et de la charité fraternelle, à l'usage des communautés ; par le R. P. Benoit Valuy, S. J., in-18, 50 cts ; relié 75 cts.

Vérités éternelles (les), méditations sur les fins dernières, à l'usage du clergé, des communautés religieuses et des fidèles ; par le P. Joseph Pergmayr, de la compagnie de Jésus. In-18 25 cts ; relié 50 cts.

Vie chrétienne (la) d'une dame dans le monde, par le père de Ravignan. In-12, 75 cts ; relié \$1.00.

Vie et des vertus chrétiennes (de la), considéré dans l'état religieux, par Mgr Ch. Gay, évêque d'Amiénon, 12e édition. 3 vol. in-12, \$2.63 ; reliés \$3.38.— *Le même*, abrégé, à l'usage des personnes pieuses. Fort vol. in-12, \$1.00 ; relié \$1.25.

Vie et royaume de Jésus dans les âmes chrétiennes, par le vénérable Jean Eudes. In-12, 50 cts ; relié 75 cts

Virgines (les) dans le monde, lettre à un curé, par M. l'abbé Coulin. In-18, 15 cts ; relié 40 cts.

Virginité (la) lettres à une Vierge chrétienne, par M. l'abbé Coulin. In-18, 45 cts ; relié 70 cts.

Vocation (la), lettres à un jeune homme qui désire choisir un état de vie, par M. l'abbé Timon-David. In-18, 20 cts ; relié 45 cts.

Voie (la) de la paix intérieure dédiée à Notre-Dame de la paix, par le R. P. de Lehen, de la compagnie de Jésus. In-12, 75 cts ; relié \$1.00.

Voie du paradis (la), comprenant un règlement de vie, 67 méditations, des exercices de piété très va liés. La petite couronne ou règlement pour une confrérie en l'honneur de l'Immaculée Conception. Le trésor caché. Instructions sur l'excellence, la nécessité et les avantages de la sainte Messe ; méthode pour l'entendre avec fruit ; exemples pour porter les fidèles à y assister. Le petit jardin de dévotion, par S. Léonard de Port-Maurice. In-12, 75 cts ; relié \$1.00.

Voie du salut et de la perfection. Méditations. Reflexions pieuses. Traités spirituels, par St Alphonse de Liguori. In-12, 75 cts, relié \$1.00.

Vraie (la) et solide piété expliquée par Saint François de Sales, recueillie de ses lettres et de ses entretiens, par Collot. In-12, relié 70 cts.

Vraie (la) politesse, petit traité sous forme de lettres à des religieuses par M. l'abbé François Demore. In-18, 63 cts ; relié 88 cts.

Vues sur le sacerdoce. In-12, 25 cts ; relié 50 cts.

Zèle (du) de la perfection religieuse, des moyens de l'exciter, de l'accroître, de le conserver, par le R. P. Bayma, traduit de latin par le R. P. Oliviant, de la compagnie de Jésus. In-18, 20 cts ; relié 45 cts.